

## Première séance, mardi 7 juin 2011

### Présidence de M<sup>me</sup> Yvonne Stempfel-Horner, présidente

Sommaire: Ouverture. – Validation et Assermentation.  
 – Communications. – Mandat MA4017.09 Andrea Burgener Woeffray/Guy-Noël Jelk/Hugo Raemy/Christian Marbach/François Roubaty/René Thomet (remplace Martin Tschopp, démissionnaire)/Ursula Krattinger/Pierre Mauron/Valérie Piller Carrard/Raoul Girard (financement initial pour la création de places d'accueil extrascolaire); prise en considération. – Rapport N° 252 sur le postulat P2032.08 Raemy Hugo/Tschopp Martin – égalité des chances entre hommes et femmes dans l'administration fribourgeoise; discussion. – Projet de loi N° 238 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE); entrée en matière et première lecture. – Projet de décret N° 243 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude en vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour la Haute école fribourgeoise de travail social et la Haute école de santé de Fribourg, sur le site des Arsenaux; entrée en matière, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> lectures et vote final. – Elections judiciaires.

l'article 48 de la loi sur l'exercice des droits politiques et qu'il n'est pas touché par l'article 49 de la même loi fixant les incompatibilités entre le statut professionnel et la fonction de député au Grand Conseil.

Par conséquent, le Bureau propose au Grand Conseil de valider le mandat de député. La discussion est ouverte sur la validation du mandat de député de M. David Bonny.

– La validation de ce mandat est acceptée tacitement.

#### b) Assermentation de M. David Bonny.

– Il est passé à la cérémonie d'assermentation selon la formule habituelle.

**La Présidente.** M. Bonny, vous venez d'être asserventé pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaitez beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui, désormais, est la vôtre. (*Applaudissements!*)

### Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 h 00.

**Présence** de 105 députés; absents: 5.

Sont absents avec justifications: MM. Markus Bapst, Jacques Crausaz, Markus Ith, Laurent Thévoz et Rudolf Vonlanthen.

MM. Pascal Corminboeuf, Georges Godel, Claude Lässer et Beat Vonlanthen, conseillers d'Etat, sont excusés.

**La Présidente.** Es freut mich, die erste Sitzung der Junisession zu eröffnen und ich heisse Sie alle herzlich willkommen.

### Communications

#### La Présidente.

1. Séance des clubs et groupements: je vous informe qu'une séance du club des questions familiales aura lieu jeudi à midi à la salle de séance du 2<sup>e</sup> étage.

2. Naissance: au nom du Grand Conseil, je tiens à féliciter notre collègue Eric Menoud qui vient de découvrir les joies de la paternité. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur! (*Applaudissements!*)

3. Sortie du Grand Conseil: lors de la visite demain matin du Centre de formation professionnelle spécialisée (PROF-in) à Courtepin, de courts déplacements entre les bâtiments nous exposeront peut-être à quelques gouttes de pluie. Prévoyez des vêtements en conséquence!

4. Démission: comme vous avez pu le lire dans la presse, notre collègue Charles de Reyff a été nommé chef du Service public de l'emploi. Il nous a, par conséquent, transmis sa démission du Grand Conseil pour le 30 juin 2011. Son remplacement au sein de la Commission des finances et de gestion aura lieu à la session de septembre.

5. Liens d'intérêt: Je vous rappelle que le député doit rappeler ses liens d'intérêt lorsqu'il s'exprime devant le Grand Conseil. Il ne s'agit pas pour le député qui intervient de décliner systématiquement tous ses

### Validation et assermentation

a) **Validation** du mandat de député de M. David Bonny, en remplacement de M. Jean-Noël Gendre, démissionnaire.

**La Présidente.** Le Bureau du Grand Conseil a constaté, sur la base du dossier y relatif, que le remplacement du député a été fait conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques par le préfet du district de la Sarine. Le Bureau a également constaté que M. David Bonny remplit les conditions d'éligibilité fixées par